

Le vieil horloger de la Sagne : une anecdote

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **6 (1928)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-722356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce qui reste à faire. Si nous voulons que nos vieillards indigents et abandonnés trouvent tous un abri hospitalier où les derniers jours de leur existence s'écou-
lent dans la joie et la douce clarté des cœurs compâti-
sants, il faut à tout prix créer un second asile au moins
aussi grand que celui de Sion, dans le Bas-Valais; agrandir
ceux de la Souste et de Sierre et soutenir le plus possible
l'initiative privée qui, avec une touchante sollicitude, se
préoccupe dans différentes régions de fonder des maisons
de pauvres ou d'assister les pauvres à domicile. En Valais,
canton pauvre où la vie est particulièrement pénible, la
charité chrétienne autant et peut-être plus qu'ailleurs en
proportion de ses ressources, a déjà fait des merveilles et
en promet d'autres encore.

P. P-M., capucin, Sion.

Le vieil horloger de la Sagne.

Une anecdote.

Un journaliste rappelait récemment que la grande com-
mune voisine de La Chaux-de-Fonds contient peut-être
encore quelques vieux partisans du roi de Prusse. On ne
trouverait guère que quelques détracteurs des temps mo-
dernes pour chanter le fameux refrain:

Ah! qu'on était bien,
Quand on était Prussien.
On allait à l'église,
Prier pour le bon roi,
Pour la reine Louise,
Pour tous les magistrats.

Signalons toutefois cette anecdote curieuse. Le vieil
horloger dont le peintre neuchâtelois Ed. Kaiser a trans-
mis les traits à la postérité dans un tableau aujourd'hui
classique, était resté bien des années après la proclama-
tion de la république fidèle à son serment au roi. Il n'avait



Ed. Kaiser, Le vieil horloger.

pas voulu se rallier à la république tant qu'il n'aurait pas été délié de la foi jurée. Finalement, il se rendit compte de la vanité de sa résistance, mais tint à faire les choses régulièrement, comme les faisaient nos pères. Il se rendit personnellement à Berlin et demanda audience au roi qui, dit-on, le releva très volontiers de son serment, très touché paraît-il de cette preuve de loyauté et d'attachement au dernier prince de Neuchâtel.

C'est là une anecdote que l'on conte et sans doute est-elle vraie dans ses traits principaux. Elle fait honneur au caractère sagnard comme au sérieux du vieil esprit neuchâtelois.
